

# RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30/06/2020

## 1 FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Le premier semestre de l'année 2020 est celui de l'éruption de la pandémie de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement au printemps pour en limiter les effets sanitaires. La pandémie a eu, pour le Groupe VERGNET, trois effets principaux :

- L'arrêt de la production tant à Ormes (nacelles) qu'à Servian (pales) pendant deux mois, et la mise en télétravail des autres équipes.
- Des difficultés de règlement de certains de nos clients, notamment dus à l'effondrement des prix du pétrole.
- L'impossibilité de voyager dans les pays étrangers pour les dirigeants et pour les équipes commerciales.

Malgré ces lourds handicaps, VERGNET fait, une fois de plus, la preuve d'une vraie résilience. Ainsi, le chiffre d'affaires, traditionnellement faible au premier semestre, s'établit-il dans le même ordre de grandeur qu'en 2019 (6,4 M€ contre 6,6 M€ en 2019), le résultat net consolidé s'établissant à -1,818 M€.

Les impayés de certains contrats ont été partiellement compensés en trésorerie par deux PGE pour un total de 1,5 M€, complété en juillet par un prêt Atout BPI de 0,7 M€. Ces apports ont été décisifs pour traverser ces mois difficiles.

Pour autant, au-delà de ces lourdes contingences, le semestre est loin d'être négatif :

- Les deux contrats dont le non-démarrage avait gravement nuit au chiffre d'affaires et au résultat de l'année 2019 (Prony 1 en Nouvelle-Calédonie et Antigua & Barbuda dans les Antilles), ont comme prévu redémarré au premier semestre 2020. Il ne s'agissait donc bien que d'un décalage.
- Le groupe VERGNET, associé à Sterling et Wilson, a remporté l'appel d'offres pour une centrale hybride à Agadez (Niger), au printemps 2020. Le contrat est maintenant signé et les garanties nécessaires ont été obtenues.
- Notre filiale VERGNET Pacific a multiplié, conformément à la stratégie du Groupe, la signature de contrats locaux de plus petite taille.

Plus généralement et malgré l'impossibilité de voyager, l'activité commerciale a été forte dans toutes les parties du monde où VERGNET est traditionnellement présent, et au-delà (Brésil).

## 2 ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Outre les PGE déjà mentionnés dans les faits marquants du premier semestre, la structure financière de VERGNET a été renforcée, après le 30 juin 2020, par un prêt BPI de 700 k€.

Par ailleurs, comme indiqué plus haut (« contentieux »), l'arbitrage international ICC concernant le contentieux de 3,8 M€ avec le sous-traitant Hydro Construction a été rendu, dégageant VERGNET de 2,5 M€ de passif contesté. Le sort des 1,3 M€ restant est, sauf jugement d'appel contraire, frappé de forclusion.

Au plan, commercial, le contrat d'Agadez a été signé et devrait entrer en force dans les prochaines semaines. Plusieurs autres contrats entre 1 et 2 M€ ont été remportés par le Groupe depuis le 30 juin 2020.

Plus généralement, le Groupe continue à gérer au mieux la pandémie et ses conséquences opérationnelles, faisant une fois de plus la preuve de sa capacité à surmonter les épreuves.